

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 3 avril 2015

Usurpation d'identité à l'enregistrement bagage : 21 kg de cocaïne saisis par la douane

Lundi 30 mars, les douaniers de l'aéroport de Nice ont saisi plus de 21 kg de cocaïne dans un bagage à l'arrivée d'un vol en provenance de République Dominicaine. La valeur de la marchandise est estimée à plus de 1,3 million d'euros sur le marché illicite de la revente de stupéfiants au détail.

Les 18 paquets de cocaïne saisis ont été découverts dans une valise abandonnée sur le tapis roulant de l'aéroport. Sur l'étiquette d'enregistrement de la valise figurait le nom d'un voyageur présent dans le hall et en attente de ses bagages. Visiblement, les trafiquants n'avaient pas hésité à utiliser le nom d'un voyageur présent sur le vol pour tenter d'importer les stupéfiants en apposant son nom sur les étiquettes d'un bagage ne lui appartenant pas.

L'audition du voyageur et les recherches faites par les agents des douanes ont permis heureusement de mettre ce passager hors de cause et de montrer que son nom avait été utilisé pour enregistrer frauduleusement un second bagage, au départ, en République Dominicaine.

En 2014, la douane française a saisi 6,6 tonnes de cocaïne.

Contacts presse :

Service de Presse de la douane, Nicolas BARRAUD : 01 57 53 42 11

Marie-Catherine KUNTZ, Direction régionale des douanes de Nice : 09 70 27 87 01